

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 12 juin 2019 à 10 h 22, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président  
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente  
M. Jérémie Ernould  
Mme Michelle Morin-Doyle (partie de séance)  
Mme Suzanne Verreault  
M. Steeve Verret  
M. Patrick Voyer

Sont également  
présents: M. Luc Monty, directeur général  
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint  
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe  
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint  
M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents: M. le maire Régis Labeaume, président  
Mme Alicia Despins  
Mme Émilie Villeneuve

---

**Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.**

**CE-2019-1085** *Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le Règlement de l'agglomération sur des travaux d'installation d'échantillons de compteurs d'eau résidentiels et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1266 - AE2019-001 (Ra-2131)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'installation d'échantillons de compteurs d'eau résidentiels et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1266;
  - 2° l'appropriation d'un montant de 20 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente ou inférieure à 10 % du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1266. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
-

**CE-2019-1086** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour l'entretien des groupes électrogènes d'urgence (Appel d'offres public 53518) - **AP2019-333** (CT-2428771, CT-2428802) — (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Toromont CAT Québec*, du contrat pour l'entretien des groupes électrogènes d'urgence, de la date d'adjudication au 30 juin 2022, conformément à la demande publique de soumissions 53518 et à sa soumission du 10 mai 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 à 2022 par les autorités compétentes.

---

**CE-2019-1087** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification de la fiche 1921005-A - Adoption du *Règlement de l'agglomération sur la réalisation d'une partie de l'entente entre la Ville et la Commission de la capitale nationale du Québec pour la mise en valeur de la capitale nationale et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1272 - **CU2019-042** (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° la modification de la fiche 1921005-A, afin d'y ajouter une somme de 400 000 \$;
- 2° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur la réalisation d'une partie de l'entente entre la Ville et la Commission de la capitale nationale du Québec pour la mise en valeur de la capitale nationale et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1272;
- 3° l'appropriation d'un montant de 60 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à 10 % du montant de la dépense prévue par le règlement R.A.V.Q. 1272. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

---

**CE-2019-1088** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 2019-587 modifiant le Règlement de zonage N° 480-85 afin d'abroger les dispositions particulières applicables à l'usage de production de marijuana*, de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au schéma d'aménagement de l'ancienne *Communauté urbaine de Québec* - **PA2019-095** (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 2019-587 modifiant le Règlement de zonage N° 480-85 afin d'abroger les dispositions particulières applicables à l'usage de production de marijuana*, de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, comme étant conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne *Communauté urbaine de Québec*, ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire.

**CE-2019-1089** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la tarification des services d'enfouissement et d'incinération des matières résiduelles*, R.A.V.Q. 1264 - **PV2019-002** (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la tarification des services d'enfouissement et d'incinération des matières résiduelles*, R.A.V.Q. 1264.

---

**CE-2019-1090** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'aménagement de cellules d'enfouissement, de fermeture, de post-fermeture, de gestion du biogaz et autres ouvrages connexes aux lieux d'enfouissement municipaux et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1273 - **PV2019-004** (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'aménagement de cellules d'enfouissement, de fermeture, de post-fermeture, de gestion du biogaz et autres ouvrages connexes aux lieux d'enfouissement municipaux et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q.1273;
- 2° l'appropriation d'un montant de 300 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à 10 % du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1273. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

---

**CE-2019-1091** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux de réfection et d'amélioration de l'incinérateur et de la station de traitement des boues et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1280 - **PV2019-006** (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux de réfection et d'amélioration de l'incinérateur et de la station de traitement des boues et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1280;

- 2° l'appropriation d'un montant de 1 000 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à 10 % du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1280. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
- 

**CE-2019-1092 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la mesure administrative à l'endroit d'un employé du Service de la gestion des équipements motorisés - RH2019-521 (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, le maintien de la suspension, avec solde, de l'employé jusqu'à la décision finale des autorités de la Ville.

---

---

**CE-2019-1093 Adoption du Règlement sur des travaux d'infrastructures relatifs à la correction des branchements de services inversés et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2777 - AE2019-002 (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur des travaux d'infrastructures relatifs à la correction des branchements de services inversés et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2777;
- 2° d'approprier un montant de 160 000 \$ à même le fonds général de la Ville, soit une somme équivalente ou inférieure à 10 % du montant de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 2777. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
- 

**CE-2019-1094 Dépôt des listes de contrats requis par l'article 477.3 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19) - AP2019-369 (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de :

- 1° la liste des contrats de 25 000 \$ et plus, sous forme de bons de commande et d'ententes pour le mois d'avril 2019;
- 2° la liste des contrats de plus de 2 000 \$, totalisant plus de 25 000 \$, émis à un même fournisseur, sous forme de bons de commande et d'ententes ou payés par la carte d'achat ou en atelier de facture décentralisé, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2019;

et demande que ces listes soient déposées au conseil de la ville, conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

---

**CE-2019-1095** **Acceptation d'une offre d'achat présentée par *Immeubles Epsilon inc.*, à l'égard d'une partie du lot 5 089 155 du cadastre du Québec, situé sur le territoire du parc industriel de Beauport, secteur nord, à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche – Établissement d'une servitude réelle et perpétuelle en faveur de la Ville – Compensation pour le fonds réservé aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels – Arrondissement de Beauport - **DE2019-152** (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif accepte la cession par la Ville du lot 2 034 507 et d'une partie du lot 2 036 308 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie totale de 2 936 mètres carrés, à titre de compensation pour fins de parc, de terrain de jeux et d'espace naturel.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'accepter l'offre d'achat déposée par *Immeubles Epsilon inc.* à l'endroit d'un immeuble situé sur le territoire du parc industriel de Beauport, secteur nord, connu et désigné comme étant une partie du lot 5 089 155, qui sera ultérieurement connue sous le numéro de lot 6 315 494 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 9 699,5 mètres carrés, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel, notamment le délai de 12 mois pour commencer la construction;
- 2° de vendre une partie du lot 5 089 155 qui sera ultérieurement connue sous le numéro de lot 6 315 494 dudit cadastre, au prix de 72,66 \$ le mètre carré, correspondant à une somme approximative de 704 765,67 \$, plus les taxes applicables;
- 3° d'autoriser l'établissement d'une servitude réelle et perpétuelle d'aqueduc et d'égout en faveur de la Ville sur une partie du lot 5 089 155 de ce même cadastre, d'une superficie approximative de 413,1 mètres carrés, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'article 11 de ladite offre d'achat jointe audit sommaire.

---

Madame la conseillère Michelle Morin-Doyle quitte définitivement la séance à 10 h 45.

**CE-2019-1096** **Acquisition à des fins municipales d'un immeuble sis aux 68–76, rue de la Pointe-aux-Lièvres, connu et désigné comme étant le lot 1 479 357 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec – Arrondissement de La Cité-Limoilou - **DE2019-167** (CT-2428735) — (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'acquérir, à des fins municipales, sans garantie légale de qualité, l'immeuble sis aux 68–76, rue de la Pointe-aux-Lièvres, connu et désigné comme étant le lot 1 479 357 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 6 200 mètres carrés, avec bâtiment dessus construit et ses dépendances, propriété de *Freins Alco inc.*, pour une somme de 2 500 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions

substantiellement conformes à celles mentionnées à la promesse de vente jointe au sommaire décisionnel;

- 2° conditionnellement à cette acquisition, d'autoriser le Service de la gestion des immeubles à procéder, au moment opportun, à la démolition du bâtiment et des dépendances.

---

**CE-2019-1097** **Convention de réseaux de distribution avec option souterraine et entente de réalisation de travaux majeurs transmises à la Ville de Québec par Hydro-Québec pour la desserte en réseau souterrain de l'Espace d'innovation Chauveau (POR170010) - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - IN2019-015 (CT-2427268) — (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'approuver la conclusion de la convention de réseaux de distribution avec option souterraine (no OR18MY22250664, réseau no 65847529), déposée par *Hydro-Québec*, jointe au sommaire décisionnel;
- 2° d'approuver l'entente de réalisation de travaux majeurs (no DCL-22250664), transmise par *Hydro-Québec* le 1<sup>er</sup> mai 2019, jointe audit sommaire;
- 3° d'autoriser monsieur François Cabot, ingénieur, et monsieur Daniel Lessard, directeur du Service de l'ingénierie, à signer ladite convention et ladite entente;
- 4° d'autoriser le versement de 1 412 396,76 \$, excluant les taxes, à *Hydro-Québec*, conditionnellement à la réalisation des travaux relatifs à la convention de réseaux de distribution avec option souterraine (no OR18MY22250664, réseau no 65847529) et sur présentation des pièces justificatives.

---

**CE-2019-1098** **Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur les branchements privés d'eau potable et d'égout et certaines dispositions particulières en plomberie relativement à la réalisation des essais au colorant par la Ville de Québec, R.V.Q. 2785 - IN2019-018 (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur les branchements privés d'eau potable et d'égout et certaines dispositions particulières en plomberie relativement à la réalisation des essais au colorant par la Ville de Québec, R.V.Q. 2785.*

---

**CE-2019-1099 Adoption du Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement aux normes de stationnement, R.V.Q. 2781 - PA2019-082 (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement aux normes de stationnement*, R.V.Q. 2781

---

**CE-2019-1100 Prolongement de la rue de la Mouzène - District électoral de la Chute-Montmorency-Seigneurial - Arrondissement de Beauport - PA2019-096 (CT-2429927) — (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser le projet de lotissement résidentiel à être réalisé par 9385-7266 Québec inc., comprenant notamment le prolongement de la rue de la Mouzène, sur une longueur approximative de 90 mètres linéaires, selon une configuration substantiellement conforme à celle illustrée au plan-projet de lotissement joint au sommaire décisionnel, ainsi que selon les conditions de l'entente à intervenir entre les parties;
- 2° d'autoriser 9385-7266 Québec inc. à faire préparer les plans et devis nécessaires à la mise en oeuvre du projet mentionné au paragraphe 1°;
- 3° d'autoriser 9385-7266 Québec inc. à transmettre au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pour approbation, les plans et devis ainsi préparés, après qu'ils aient reçu un avis favorable du Service de l'ingénierie;
- 4° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et 9385-7266 Québec inc., relative à des travaux municipaux, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe audit sommaire;
- 5° d'autoriser la directrice de la Division des projets majeurs et de la mise en valeur du territoire et le greffier de la Ville à signer ladite entente;
- 6° d'accepter la cession, à titre gratuit, à la Ville de Québec, des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente ainsi conclue, conditionnellement à l'acceptation partielle ou complète des travaux, conformément au *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux*, R.R.V.Q. chapitre E-2;
- 7° de demander au Service des affaires juridiques de préparer les documents nécessaires pour l'ouverture des rues ayant fait l'objet de cette cession;
- 8° d'autoriser un investissement de 11 160 \$, excluant les taxes, aux fins de la participation financière de la Ville à la réalisation des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente.

**CE-2019-1101 Appropriation d'une somme à même l'excédent de fonctionnement affecté pour le programme *Accès Famille de proximité* aux fins du financement de ce programme - PA2019-097 (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'approprier un montant de 5 000 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement affecté pour le *Programme Accès Famille de proximité*, pour le versement d'une aide financière, sous forme de prêts, correspondant à la mise de fonds pour l'acquisition d'habitations répondant aux critères d'admissibilité dans le cadre du programme :

- 300 000 \$ pour l'année 2019;
  - 1 900 000 \$ pour l'année 2020;
  - 1 900 000 \$ pour l'année 2021;
  - 900 000 \$ pour l'année 2022.
- 

**CE-2019-1102 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme du Plateau centre de Sainte-Foy, R.V.Q. 2748, tel que modifié - PA2019-101 (Ra-2131)***

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de prendre acte du rapport de consultation et de l'analyse des demandes relatifs au *Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme du Plateau centre de Sainte-Foy, R.V.Q. 2748*;
  - 2° d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme du Plateau centre de Sainte-Foy, R.V.Q. 2748, tel que modifié*.
- 

**CE-2019-1103 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la tarification aux fins de la délivrance d'un permis de stationnement sur rue de la catégorie travailleur dans la zone T-6, R.V.Q. 2783 - TM2019-083 (Ra-2131)***

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la tarification aux fins de la délivrance d'un permis de stationnement sur rue de la catégorie travailleur dans la zone T-6, R.V.Q. 2783*.

---

**CE-2019-1104** **Modification des conditions liées à l'acte de vente numéro 21 010 210 publié le 27 août 2014 - Autorisation de cession par 9326-0792 Québec inc. à 9388-7644 Québec inc. de tous leurs droits résultant de l'acte de vente d'un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 5 725 960 du cadastre du Québec - Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - DE2019-101 (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'approuver l'entente relative à la modification de certaines obligations de 9326-0792 Québec inc. initialement prévues au contrat de vente du lot 5 442 984, maintenant connu comme une partie du lot 5 725 960 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, publié le 27 août 2014 au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Québec, sous le numéro d'enregistrement 21 010 210, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° d'autoriser la cession par 9326-0792 Québec inc. à 9388-7644 Québec inc., de tous ses droits résultant de l'acte de vente concernant la vente d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 5 442 984, maintenant connu comme une partie du lot 5 725 960 dudit cadastre.

---

**CE-2019-1105** **Échange sans soulte entre la Ville et la Commission scolaire de la Capitale d'une partie du lot 6 105 508 du cadastre du Québec, contre le lot 1 259 748 du même cadastre - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - DE2019-182 (CT-2431081) — (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de céder à la *Commission scolaire de la Capitale* une partie du lot 6 105 508 qui sera ultérieurement connu sous le numéro 6 292 918 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 14 125,9 mètres carrés, tel qu'illustré au plan préliminaire joint à la promesse d'échange jointe au sommaire décisionnel;
- 2° en contrepartie, d'accepter la cession à la Ville, par la *Commission scolaire de la Capitale*, du lot 1 259 748 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 31 325,1 mètres carrés, tel qu'illustré audit plan préliminaire joint à ladite promesse d'échange. L'échange est fait sans soulte. Toutefois, la taxe sur les produits et services et la taxe de vente du Québec sont susceptibles de s'appliquer sur la valeur de la contrepartie de l'immeuble reçu en échange.

---

**CE-2019-1106** **Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour l'opération du dépôt à neige Chanoine–Scott - Lot 1 - pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2017 au 30 avril 2020 - Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 50344) - AP2019-341 (CT-2427430) — (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 52 504,20 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Inter-Cité Construction ltée*, en vertu de la résolution CA3-2017-0237 du 13 septembre 2017, relative au

contrat d'opération du dépôt à neige Chanoine-Scott - Lot 1 - Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-1107 Avis de modification numéro 2 au contrat de services professionnels - Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec - Professionnels en ingénierie pour le Centre de biométhanisation de la matière organique (CBAQ-SP006) (VQ-48913) - AP2019-343 (CT-2425161) — (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 710 139 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *SNC-Lavalin inc.*, en vertu de la résolution CE-2016-2013 du 7 décembre 2016 pour des services professionnels - *Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec - Professionnels en ingénierie pour le Centre de biométhanisation de la matière organique* (CBMO) (CBAQ-SP006) (VQ-48913), conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-1108 Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie - Inspections sous-marines de structures 2019 (PPD180662) (Appel d'offres public 60720) - AP2019-345 (CT-2428996) — (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *WSP Canada inc.*, le contrat de services professionnels en ingénierie - Inspections sous-marines de structures 2019 (PPD180662) pour une somme de 91 201,62 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 60720 et à sa soumission du 14 mai 2019.

---

**CE-2019-1109 Renouvellement du contrat pour le Centre de glaces - Lot 1 - Travaux d'entrepreneur général (BAT 2016-251) (Appel d'offres public 52146) - AP2019-354 (CT-2428701) — (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat pour le Centre de glaces - Lot 1 - Travaux d'entrepreneur général (BAT 2016-251), pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 31 octobre 2020, à *Lévis Construction inc.*, pour une somme de 516 920,20 \$, excluant les taxes, conformément à sa soumission du 30 mai 2018.

---

**CE-2019-1110** Avis de modification numéros 9, 10 et 11 relatifs au contrat d'opération des dépôts à neige Chanoine-Scott, Saint-Thomas-d'Aquin, Godin, Jonquière et Sérénité - Lot 2 (Appel d'offres public 50344) - **AP2019-367** (CT-2426062, CT-2426089, CT-2426097) — (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 178 692,62 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Hamel Construction inc.*, en vertu des résolutions CA3-2017-0238 du 13 septembre 2017, CA1-2017-0389 du 25 septembre 2017 et CA2-2017-0276 du 26 septembre 2017, relatives au contrat d'opération des dépôts à neige Jonquière, Godin et Saint-Thomas-d'Aquin - Lot 2 - Arrondissements de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, de La Cité-Limoilou et des Rivières, conformément aux avis de modification numéros 9, 10 et 11 joints au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-1111** Dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser pour le mois d'avril 2019 - **AP2019-368** (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser, par l'entremise de la demande d'achat, ou payées par la carte d'achat ou par l'atelier de factures pour le mois d'avril 2019, conformément à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

---

**CE-2019-1112** Renouvellement d'un contrat de fournitures diverses de produits de quincaillerie pour le parc véhiculaire (VQ-47511) - **AP2019-371** (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat de fournitures diverses de produits de quincaillerie pour le parc véhiculaire, pour la période du 2 juillet 2019 au 1<sup>er</sup> juillet 2020, à *Cantin et Fils ltée*, conformément aux conditions prévues à l'appel d'offres public 47511 et selon les prix unitaires indexés de sa soumission du 20 mai 2015, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget 2020 par les autorités compétentes.

---

**CE-2019-1113** Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et la *Communauté allemande de Québec*, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Marché des saveurs*, en 2019 - **BE2019-059** (CT-2428539) — (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la *Communauté allemande de Québec*, relative au versement d'une subvention de 8 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Marché des saveurs*, en 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° la directrice du Bureau des grands événements et le greffier, à signer ladite entente.

---

**CE-2019-1114 Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et le *Festival celtique de Québec*, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Festival celtique de Québec*, en 2019 - BE2019-063 (CT-2428779) — (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Festival celtique de Québec*, relative au versement d'une subvention de 20 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Festival celtique de Québec*, en 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° la directrice du Bureau des grands événements et le greffier, à signer ladite entente.

---

**CE-2019-1115 Subventions aux regroupements de gens d'affaires dans le cadre du *Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial – Volet 1 : Soutien aux projets d'animation urbaine des regroupements de gens d'affaires et Volet 2 : Soutien aux projets de développement des regroupements de gens d'affaires* - DE2019-172 (CT-DE2019-172) — (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 66 571 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023 pour le soutien aux projets* s'inscrivant dans le *Plan Commerce 2017-2020*;
- 2° verse des subventions d'une somme totale maximale de 66 571 \$, aux regroupements de gens d'affaires concernés, conditionnellement au respect par ces derniers des engagements et obligations du *Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial, Volet 1 : Soutien aux projets d'animation urbaine des RGA* et *Volet 2: Soutien aux projets de développement économique des RGA*.

**CE-2019-1116 Subvention à deux organismes - DG2019-035 (CT-2429472) — (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention aux organismes suivants :

- *Armée du Salut*, d'un montant de 30 000 \$;
  - *Société de la sclérose latérale amyotrophique du Québec*, d'un montant de 500 \$.
- 

**CE-2019-1117 Prise d'acte du rapport des acceptations provisoires et définitives des travaux – Rapport semestriel - GI2019-011 (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du rapport des acceptations provisoires et définitives des travaux autorisés par le Service de la gestion des immeubles, dont copie du rapport est jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-1118 Subvention à l'Unité de loisir et de sport de la Capitale–Nationale pour le programme *Mes Premiers Jeux* - LS2019-155 (CT-2429191) — (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention:

- 1° de 10 000 \$ à l'*Unité de loisir et de sport de la Capitale–Nationale*, et ce, sur présentation de pièces justificatives;
  - 2° de 1 000 \$ supplémentaires à l'*Unité de loisir et de sport de la Capitale–Nationale*, et ce, si un minimum de 140 activités sont tenues;
  - 3° de 1 000 \$ supplémentaires à l'*Unité de loisir et de sport de la Capitale–Nationale*, et ce, si un minimum de 160 activités sont tenues, jusqu'à concurrence d'une subvention totale de 12 000 \$.
- 

**CE-2019-1119 Versement de cinq subventions dans le cadre du Programme MADA–Ville 2019 – Programme de soutien aux organismes à but non lucratif reconnus par la Ville pour la mise en oeuvre d'actions liées aux orientations municipales pour les aînés - LS2019-156 (CT-2428925) — (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse cinq subventions dans le cadre du Programme MADA-Ville 2019 - Programme de soutien aux organismes à but non lucratif reconnus par la Ville pour la mise en oeuvre d'actions liées aux orientations municipales pour les aînés, pour un montant total de 47 704 \$, aux organismes énumérés ci-dessous, selon les modalités prévues audit programme et la validation de la reddition de comptes exigée :

- *Aide à la communauté et services à domicile* : 10 000 \$;

- *Les Pinceaux d'or* : 10 000 \$;
  - *Loisirs Duberger-Les Saules* : 10 000 \$;
  - *Patro Laval* : 8 854 \$;
  - *Programme d'encadrement clinique et d'hébergement P.E.C.H.* : 8 850 \$.
- 

**CE-2019-1120** Subvention à l'organisme *Société de mise en valeur de la Maison O'Neill* et de son site pour le projet *Espace Passion Théâtre* dans le cadre de l'*Entente de développement culturel entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Québec*. - **LS2019-172** (CT-2427814) — (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 20 000 \$, à l'organisme *Société de mise en valeur de la Maison O'Neill* et de son site pour l'organisation de l'événement *Espace Passion Théâtre* dans le cadre de l'*Entente de développement culturel MCC/Ville*.

---

**CE-2019-1121** Subvention à l'*Office municipal d'habitation de Québec* pour les services offerts dans le cadre de l'*Opération 1er juillet* - **LS2019-177** (CT-2428229) — (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 10 000 \$, à l'*Office municipal d'habitation de Québec*, pour les services offerts dans le cadre de l'*Opération 1er juillet*.

---

**CE-2019-1122** Programme de stages pour les nouveaux arrivants de la Ville de Québec - **LS2019-185** (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° offre un programme de stages pour les nouveaux arrivants selon les balises et les conditions établies par *Emploi-Québec*;
  - 2° autorise madame Sylvie Fournier, directrice de la Division du développement communautaire et social, à signer tous les documents afférents à ce programme.
-

**CE-2019-1123** Autorisation pour une collecte de fonds sur la voie publique effectuée par *Les Titans de Québec*, le dimanche 16 juin 2019, à l'intersection du boulevard Henri-Bourassa et du boulevard Cloutier ainsi que le samedi 27 juillet 2019, à l'intersection du boulevard Louis-XIV et de l'avenue du Bourg-Royal, dans l'Arrondissement de Charlesbourg - **LS2019-200** (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise *Les Titans de Québec* à effectuer une collecte de fonds, le dimanche 16 juin 2019, de 9 h 30 à 16 h, à l'intersection du boulevard Henri-Bourassa et du boulevard Cloutier, ainsi que le samedi 27 juillet 2019, de 9 h 30 à 16 h, à l'intersection du boulevard Louis-XIV et de l'avenue du Bourg-Royal. Les événements auront lieu beau temps, mauvais temps.

---

**CE-2019-1124** Autorisation pour une collecte de fonds sur la voie publique effectuée par le *102<sup>e</sup> Groupe Scout des Laurentides (District de Québec) inc.*, le samedi 15 juin 2019, aux intersections de la rue Jacques-Bédard et de l'avenue de la Rivière-Jaune, du boulevard Henri-Bourassa et de la rue George-Muir, dans l'Arrondissement de Charlesbourg, et de l'avenue du Lac-Saint-Charles et de la rue Jacques-Bédard dans l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - **LS2019-207** (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise *102<sup>e</sup> Groupe Scout des Laurentides (District de Québec) inc.*, à effectuer une collecte de fonds le samedi 15 juin 2019, de 8 h à 17 h, aux intersections de la rue Jacques-Bédard et de l'avenue de la Rivière-Jaune, du boulevard Henri-Bourassa et de la rue George-Muir dans l'Arrondissement de Charlesbourg, et de l'avenue du Lac-Saint-Charles et de la rue Jacques-Bédard dans l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles. Les événements auront lieu beau temps, mauvais temps.

---

**CE-2019-1125** Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*) et la Municipalité régionale de comté de la Jacques-Cartier relative à la gestion de l'adhésion conjointe et d'autres dispositions - **OT2019-003** (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la Municipalité régionale de comté de la Jacques-Cartier, relative à l'adhésion conjointe des membres des deux partenaires et à des investissements touristiques, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
  - 2° le directeur de l'*Office du tourisme de Québec* et le greffier à signer ladite entente.
-

**CE-2019-1126 Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et la Municipalité régionale de comté de la Côte-de-Beaupré relative à la gestion de l'adhésion conjointe et d'autres dispositions - OT2019-004 (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la Municipalité régionale de comté de la Côte-de-Beaupré, relative à l'adhésion conjointe des membres des deux partenaires et à des investissements touristiques, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
  - 2° le directeur de l'*Office du tourisme de Québec* et le greffier à signer ladite entente.
- 

**CE-2019-1127 Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et la Municipalité régionale de comté de l'Île d'Orléans, relative à la gestion de l'adhésion conjointe et d'autres dispositions - OT2019-005 (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la Municipalité régionale de comté de l'Île d'Orléans, relative à l'adhésion conjointe des membres des deux partenaires et à des investissements touristiques, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
  - 2° le directeur de l'*Office du tourisme de Québec* et le greffier à signer ladite entente.
- 

**CE-2019-1128 Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et la Municipalité régionale de comté de Portneuf, relative à la gestion de l'adhésion conjointe et d'autres dispositions - OT2019-006 (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la Municipalité régionale de comté de Portneuf, relative à l'adhésion conjointe des membres des deux partenaires et à des investissements touristiques, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° le directeur de l'*Office du tourisme de Québec* et le greffier à signer ladite entente.

---

**CE-2019-1129** Demande de permis portant le numéro 20190517-012, soumise pour la réalisation de travaux de restauration extérieure de la résidence sise au 696, boulevard Louis-XIV dans l'arrondissement de Charlesbourg - **PA2019-098** (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve, à la suite de la recommandation du conseil local du patrimoine, la demande de permis portant le numéro 20190517-012, soumise pour la réalisation de travaux de restauration extérieure de la résidence sise au 696, boulevard Louis-XIV dans l'arrondissement de Charlesbourg, sous réserve que le requérant s'engage à respecter les exigences suivantes :

- le nouveau garde-corps installé sur la galerie en façade avant sera de type traditionnel, de même modèle que le garde-corps existant avant le début des travaux;
- les demi-colonnes ajoutées au mur seront de même modèle que les colonnes existantes de la galerie en façade avant.

---

**CE-2019-1130** Travaux d'asphaltage sur la rue de Montolieu entre la route de la Bravoure (A-573) et le boulevard Valcartier / Travaux nocturnes - **TM2019-122** (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit R.V.Q. 978*, le contenu de l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel, concernant le bruit dans le cadre des travaux d'asphaltage sur la rue de Montolieu entre la route de la Bravoure (A-573) et le boulevard Valcartier.

---

**CE-2019-1131** Travaux d'asphaltage sur l'autoroute Dufferin-Montmorency (A-440) entre l'avenue D'Estimauville et le boulevard des Chutes / Travaux nocturnes - **TM2019-123** (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit R.V.Q. 978*, le contenu de l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel, concernant le bruit dans le cadre des travaux d'asphaltage sur l'autoroute Dufferin-Montmorency (A-440) entre l'avenue D'Estimauville et le boulevard des Chutes.

**CE-2019-1132 Travaux de réparation des ponts 13381S et 13381N sur le boulevard Sainte-Anne au-dessus des voies ferrées du *Chemin de Fer Charlevoix inc.* localisées à l'est de l'avenue du Sanctuaire / Travaux nocturnes - **TM2019-125** (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit R.V.Q. 978*, le contenu de l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel, concernant le bruit dans le cadre des travaux de réparation des ponts 13381S et 13381N sur le boulevard Sainte-Anne au-dessus des voies ferrées du *Chemin du Fer Charlevoix inc.* localisées à l'est de l'avenue du Sanctuaire.

**CE-2019-1133 Travaux d'entretien du tunnel de l'autoroute Robert-Bourassa (A-740) situé sous le chemin Sainte-Foy / Travaux nocturnes - **TM2019-127** (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit R.V.Q. 978*, le contenu de l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel, concernant le bruit dans le cadre des travaux d'entretien du tunnel de l'autoroute Robert-Bourassa (A-740) situé sous le chemin Sainte-Foy.

**CE-2019-1134 Transfert d'un poste de commis spécialisé de l'entretien des voies de circulation à la direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation et promotion de madame Caroline Bourque (ID. 098141) - **RH2019-204** (CT-RH2019-204) — (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° transfère le poste de commis spécialisé (F500), classe 4 (poste no 42753), de l'entretien des voies de circulation à la direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation (poste no 43769);
- 2° promeut madame Caroline Bourque (ID. 098141), employée permanente, à l'emploi de commis spécialisée (F500), classe 4 (poste no 43769), à la Direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel;
- 3° autorise le Service des finances à procéder aux virements budgétaires nécessaires.

**CE-2019-1135** Création d'un poste de préposé à la surveillance des travaux à la Section du suivi environnemental de la Division de la prévention et du contrôle environnemental des Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsables de la prévention et de la qualité du milieu et nomination de monsieur Gabriel Roberge (ID. 157876) - **RH2019-406** (CT-RH2019-406) — (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de préposé à la surveillance des travaux (F523), classe 4 (poste no 44475) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec*, à la Section du suivi environnemental de la Division de la prévention et du contrôle environnemental des Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsables de la prévention et de la qualité du milieu;
  - 2° nomme monsieur Gabriel Roberge (ID. 157876), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de préposé à la surveillance des travaux (F523), classe 4 (poste no 44475), à la Section du suivi environnemental de la Division de la prévention et du contrôle environnemental des Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsables de la prévention et de la qualité du milieu, avec effet le 3 juin 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2019-1136** Création d'un poste de préposé à la surveillance des travaux à la Section du suivi environnemental de la Division de la prévention et du contrôle environnemental des Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsables de la prévention et de la qualité du milieu et nomination de monsieur Mounir Attaba (ID. 168153) - **RH2019-407** (CT-RH2019-407) — (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de préposé à la surveillance des travaux (F523), classe 4 (poste no 44476) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec*, à la Section du suivi environnemental de la Division de la prévention et du contrôle environnemental des Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsables de la prévention et de la qualité du milieu;
  - 2° nomme monsieur Mounir Attaba (ID. 168153), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de préposé à la surveillance des travaux (F523), classe 4 (poste no 44476), à la Section du suivi environnemental de la Division de la prévention et du contrôle environnemental des Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsables de la prévention et de la qualité du milieu, avec effet le 10 juin 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
-

**CE-2019-1137** Création d'un poste de préposé au secrétariat à la Division de la prévention et du contrôle environnemental des Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsables de la prévention et de la qualité du milieu et nomination de madame Tina Ehouman (ID. 095159) - RH2019-409 (CT-RH2019-409) — (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de préposé au secrétariat (F307), classe 2 (poste no 44482) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec*, à la Division de la prévention et du contrôle environnemental des Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsables de la prévention et de la qualité du milieu;
- 2° nomme madame Tina Ehouman (ID. 095159), en qualité d'employée régulière, à l'emploi de préposée au secrétariat (F307), classe 2 (poste no 44482), à la Division de la prévention et du contrôle environnemental des Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsables de la prévention et de la qualité du milieu, avec effet le 3 juin 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-1138** Création d'un poste de préposé à la surveillance des travaux à la Section du suivi environnemental de la Division de la prévention et du contrôle environnemental des Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsables de la prévention et de la qualité du milieu et nomination de monsieur Patrick Verreault (ID. 031364) - RH2019-412 (CT-RH2019-412) — (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de préposé à la surveillance des travaux (F523), classe 4 (poste no 44477) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec*, à la Section du suivi environnemental de la Division de la prévention et du contrôle environnemental des Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsables de la prévention et de la qualité du milieu;
- 2° nomme monsieur Patrick Verreault (ID. 031364), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de préposé à la surveillance des travaux (F523), classe 4 (poste no 44477), à la Section du suivi environnemental de la Division de la prévention et du contrôle environnemental des Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsables de la prévention et de la qualité du milieu, avec effet le 3 juin 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-1139** Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé manuel de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation - RH2019-427 (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2019-427 concernant la suspension sans solde de cinq jours de travail d'un employé manuel de l'Arrondissement de La Cité–Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation;
  - 2° requière du directeur de l'Arrondissement de La Cité–Limoilou, monsieur Claude Lirette, de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.
- 

**CE-2019-1140** Création d'un poste d'acheteur principal, classe 6, à la Section des acquisitions des biens et des services techniques de la Division des acquisitions du Service des approvisionnements et promotion de madame Isabelle Gauthier (ID. 132937) - RH2019-457 (CT-RH2019-457) — (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'acheteur principal (F731), classe 6 (poste no 44588) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec*, à la Section des acquisitions des biens et des services techniques de la Division des acquisitions du Service des approvisionnements;
  - 2° promeuve madame Isabelle Gauthier (ID. 132937), employée permanente, à l'emploi d'acheteuse principale (F731), classe 6 (poste 44588), à la Section des acquisitions des biens et des services techniques de la Division des acquisitions du Service des approvisionnements, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2019-1141** Création d'un poste d'acheteur principal, classe 6, à la Section des acquisitions des biens et des services techniques de la Division des acquisitions du Service des approvisionnements et nomination de monsieur Patrice Vachon (ID. 119061) - RH2019-460 (CT-RH2019-460) — (Ra-2131)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'acheteur principal (F731), classe 6 (poste no 44589) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec*, à la Section des acquisitions des biens et des services techniques de la Division des acquisitions du Service des approvisionnements;
  - 2° nomme monsieur Patrice Vachon (ID. 119061), en qualité d'employé régulier, à l'emploi d'acheteur principal (F731), classe 6 (poste 44589), à la Section des acquisitions des biens et des services techniques de la Division des acquisitions du Service des approvisionnements, avec effet le 16 juin 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
-

**CE-2019-1142 Promotion de monsieur Jean-François Caouette (ID. 102598) à titre de responsable d'équipements à la Section du loisir culturel et patrimonial de la Division de la culture et des loisirs au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire - RH2019-465 (Modifiée par CE-2019-1904) (CT-RH2019-465) — (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Jean-François Caouette (ID. 102598), employé permanent, à titre de responsable d'équipements (D423), classe 5 (poste no 42335), à la Section du loisir culturel et patrimonial de la Division de la culture et des loisirs du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-1143 Création d'un poste d'avocat à la Division du droit civil du Service des affaires juridiques et nomination de monsieur Charles Lavoie (ID. 124805) - RH2019-468 (CT-RH2019-468) — (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'avocat (P556), classe 6 (poste no 44609) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective de l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division du droit civil du Service des affaires juridiques;
- 2° nomme monsieur Charles Lavoie (ID. 124805), en qualité d'employé régulier, à l'emploi d'avocat (P556), classe 6 (poste no 44609), à la Division du droit civil du Service des affaires juridiques, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-1144 Modification et transfert d'un poste vacant de coordonnateur aux opérations d'entreposage ou d'archivage de la Section de l'animation urbaine, en un poste de coordonnateur aux équipements de loisir à la Section du plein air de la Division du plein air et de l'animation urbaine du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire et nomination de monsieur Alexandre Boivin (ID. 077427) - RH2019-469 (CT-RH2019-469) — (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie et transfère un poste vacant de coordonnateur aux opérations d'entreposage ou d'archivage (F609), classe 5 (poste no 42438), à la Section de l'animation urbaine, en un poste de coordonnateur aux équipements de loisir (F604), classe 5 (poste no. 44607) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec*, à la Section du plein air de la Division du plein air et de l'animation urbaine du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire;

- 2° nomme monsieur Alexandre Boivin (ID. 077427), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de coordonnateur aux équipements de loisir (F604), classe 5 (poste no 44607), à la Section du plein air de la Division du plein air et de l'animation urbaine du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2019-1145 Retraite le 1<sup>er</sup> juillet 2019 de monsieur Réjean Pleau (ID. 004741), commandant de poste au Service de police - RH2019-497 (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la retraite de monsieur Réjean Pleau (ID. 004741), commandant de poste (poste no 18760) au Service de police, le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

---

**CE-2019-1146 Création d'un poste de chef aux opérations à la Division des opérations d'ExpoCité et promotion de madame Mireille Chénard (ID. 075400) - RH2019-500 (CT-RH2019-500) — (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de chef aux opérations (D434), classe 6 (poste no 44608) de l'échelle de traitement des emplois régis par l'*Association du personnel de direction de la Ville de Québec*, à la Division des opérations d'ExpoCité;
- 2° promeut madame Mireille Chénard (ID. 075400), employée permanente, à l'emploi de chef aux opérations (D434), classe 6 (poste no 44608), à la Division des opérations d'ExpoCité, avec effet le 3 juin 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2019-1147 Modification d'un poste de chef d'équipe - production multimédia, classe 4, en un poste de chef d'équipe aux communications, classe 4, au Service des communications, et nomination de madame Marjorie Potvin (ID 037516) - RH2019-503 (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie le poste de chef d'équipe - production multimédia, classe 4 (poste no 42051), en un poste de chef d'équipe aux communications, classe 4, au Service des communications;
- 2° nomme madame Marjorie Potvin (ID. 37516) à ce poste de chef d'équipe aux communications, classe 4, au Service des communications, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
-

**CE-2019-1148** **Modification et transfert d'un poste de commis intermédiaire, classe 3, de la Section des permis pour des projets majeurs en un poste de technicien du bâtiment et de la salubrité, classe 6, à la Section des permis commerciaux et industriels de la Division de la gestion du cadre bâti de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et des matières résiduelles et nomination de madame Isabelle Tremblay (ID. 151031) - RH2019-506 (CT-RH2019-506) — (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie et transfère un poste de commis intermédiaire (F402), classe 3 (poste no 42693), de la Section des permis pour des projets majeurs, en un poste de technicien du bâtiment et de la salubrité (F727), classe 6 (poste no 44636), à la Section des permis commerciaux et industriels de la Division de la gestion du cadre bâti de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et des matières résiduelles;
- 2° nomme madame Isabelle Tremblay (ID. 151031), en qualité d'employée régulière, à l'emploi de technicienne du bâtiment et de la salubrité (F727), classe 6 (poste no 44636), à la Section des permis commerciaux et industriels de la Division de la gestion du cadre bâti de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et des matières résiduelles, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-1149** **Nomination de monsieur Claude Morrissette (ID. 014836) à titre de directeur de division Technologies de l'Information (TI) par intérim à la Division de l'exploitation des services transversaux du Service des technologies de l'information - RH2019-513 (CT-RH2019-513) — (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Claude Morrissette (ID. 014836), employé permanent, à titre de directeur de division des Technologies de l'Information (D478) par intérim, classe 1 (poste no 36858), à la Division de l'exploitation des services transversaux du Service des technologies de l'information, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-1150** **Retraite le 1<sup>er</sup> juillet 2019 de monsieur André Boilard (ID. 012554), contremaître en mécanique du bâtiment au Service de la gestion des immeubles - RH2019-514 (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la retraite de monsieur André Boilard (ID. 012554), contremaître en mécanique du bâtiment (poste no 27734) au Service de la gestion des immeubles, le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

---

**CE-2019-1151 Contrat d'engagement entre la Ville de Québec et madame Anne-Sophie Desprez (ID. 156891) préposée au secrétariat auprès de monsieur le conseiller Yvon Bussières - RH2019-551 (CT-RH2019-551) — (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et madame Anne-Sophie Desprez (ID. 156891), préposée au secrétariat (0059) auprès de monsieur le conseiller Yvon Bussières (poste no 38741), pour la période du 15 juillet 2019 au 31 décembre 2019, selon les conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel, et au contrat d'engagement joint audit sommaire.

---

**CE-2019-1152 Adjudication d'un contrat pour la démolition de l'aréna Jacques-Côté et du chalet adjacent - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 60925) - AP2019-396 (CT-2430514) — (Ra-2131)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Couvres planchers et excavations Jimmy Patry inc.*, le contrat pour les travaux de démolition de l'aréna Jacques-Côté et du chalet adjacent - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge pour une somme de 198 300 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 60925 et à sa soumission du 29 mai 2019.

---

La séance est levée à 11 h 20

---

Marie-Josée Savard  
Vice-présidente

Sylvain Ouellet  
Greffier

SO/ad